

n° 31 Mars 1984 (ISSN 0291.17.28)

AMATEURS DE PHOTOS ... A VOS APPAREILS ...

La Plateforme des Comités Parisiens d'habitants, à laquelle nous appartenons, organisera à l'automne, une exposition de photos " les nouveaux embarras de Paris ... 1984". XVI^e DEMAIN se propose d'y participer.

Pour cela, elle aura besoin de vous.

Nous vous suggérons de nous envoyer des photos significatives, drôles, méchantes ... ou peut-être poétiques que vous aurez prises dans votre quartier.

N'hésitez pas à photographier tout ce qui nuit à l'environnement dans lequel nous vivons avec une irritation croissante.

Un livre d'art sur l'arrondissement récompensera les trois meilleurs envois (photos noir ou couleur - 13 x 18) adressés à XVI^e DEMAIN, avant le 15 mai.

" L'ESPOIR "

L'étude de l'aménagement du terrain, dit de la R.A.T.P., avenue Mozart, racheté par la Mairie de Paris, après de longues tractations, semble devoir entrer dans une phase active. La R.I.V.P. (Régie Immobilière de la Ville de Paris) est déjà désignée comme Maître d'ouvrage, par décision unilatérale de la Ville de Paris.

C'est un dossier dont nous nous préoccupons depuis des années. Et nous avons enregistré une longue liste de demandes d'associations et d'administrations dès que la disponibilité du terrain a été annoncée, et maintenant confirmée.

Sa superficie importante (9.800 m²) autorise, avec le coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) local de 3, une superficie bâtie hors d'oeuvre de 29.400 m².

Situé à la limite des quartiers Auteuil et Muette et directement desservi par métro et deux lignes d'autobus, il peut répondre aux demandes d'espace les plus divers.

La liste, non limitative, comporte notamment une antenne du Commissariat Central, un Centre de la petite enfance avec maternelle, crèche, halte-garderie, foyer d'enfants handicapés, des bains-douches, sans oublier les divers locaux (accueil, bureaux, salles de réunion, etc..) demandés de longue date pour la vie associative dans notre arrondissement.

Les besoins exprimés aussi pour le logement des fonctionnaires affectés au 16è (enseignement, Police, P et T) et des agents de la R.A.T.P. sont également à prendre en compte, avec un nombre important de logements sociaux pour les habitants de nos quartiers.

Ces programmes s'organisent autour des 4.000 m2 d'espaces libres réglementaires prévus.

Des raisons évidentes de rentabilité amènent à préconiser aussi la construction de logements dits de "standing" qui pourraient être des appartements de retraités, tels ceux envisagés dans un projet de 1978 par une Caisse de Cadres, et d'une continuité de services divers et d'implantations commerciales, sur l'avenue Mozart, et dans son esprit.

Plusieurs hypothèses de répartitions foncières ont été émises, dont l'aliénation d'une partie du terrain. Il semble que le maintien de la propriété de la Ville soit seule à retenir, quelles que soient les modalités de concession à des promoteurs privés. A la limite, pourrait-on suggérer la création d'une Z.A.C. (Zone d'aménagement concerté) mais nous souhaiterions que les partis d'urbanisme et d'architecture étudiés pour la mise en valeur de ce site privilégié ne soient pas réduits, comme dans le cas, regrettable, de la Z.A.C. Gros-Boulaivilliers, à une seule maquette.

Dans la phase préliminaire, au moins, celle des programmes d'équipement et de logements, un groupe de travail spécial pourrait être constitué à l'initiative du Conseil d'arrondissement, et en relation avec l'Adjoint chargé de l'urbanisme.

Il serait, en effet, particulièrement décevant d'attendre, comme à l'ordinaire, une enquête publique pour connaître les besoins et les demandes des habitants.

A PROPOS D'ENQUETE PUBLIQUE ...

La loi 83.630 (!) du 12 juillet 1983, relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement suscite quelque espoir chez les associations concernées, et le public en général, bien que la concertation en soit absente.

La démocratisation annoncée par le titre ne présente aucun caractère d'évidence; la mise officielle à l'enquête restant postérieure à l'étude d'impact éventuelle et en tous cas à l'élaboration d'un projet généralement trop avancé pour que de nouvelles études n'apparaissent pas dilatoires et coûteuses.

Cette anomalie avait été relevée dans la circulaire ministérielle (urbanisme) de 1976 (J.O. 19 mai) pour l'information du public dès la préparation des projets. Elle est pieusement reconduite en 1983.

Comme précédemment, il s'agit de recueillir "appréciations, suggestions et contre-propositions" sur un "parti" unique, le plus souvent, et non sur des solutions, dont on pourrait d'ailleurs demander les esquisses à différents auteurs.

Du point de vue du public le seul progrès tangible reste dans l'extension à un mois de la durée minimale de l'enquête, précédemment fixée à quinze jours (une prolongation de quinze jours est possible).

On appréciera aussi que les pouvoirs du commissaire enquêteur soient étendus et précisés : il peut obtenir du maître d'ouvrage la communication au public des documents non soumis au secret de la défense ou de l'industrie.

Notons enfin le délai de cinq ans accordé pour entreprendre les travaux; une nouvelle enquête s'imposant en cas de carence du maître d'ouvrage, chargé en tous cas des frais d'enquête.

NOS INTERVIEWS

La propreté de leur Ville - 3ème préoccupation des Parisiens

XVI^e DEMAIN a rencontré l'adjoint au Maire de Paris, chargé de la propreté : Monsieur Michel ELBEL, élu du 16^e arrondissement.

Avant 1979, tout ce qui relevait de la propreté de la Ville : nettoyage, enlèvement et traitement des ordures, etc... dépendait de la Direction de la Voirie.

L'ampleur des problèmes posés a justifié, en 1979, la création d'une nouvelle Direction de la Mairie de Paris : la Direction de la Propreté.

Son importance peut se juger à quelques chiffres : 1 million d'ordures ménagères enlevées par an, 2.200.000 m² de trottoirs et de chaussées à nettoyer 6.500 employés, plus de mille engins de collecte ou de nettoyage.

Un budget de plus de 1 milliard de Frs de fonctionnement, 120.000 tonnes - équivalent pétrole économisées par incinération. On remarque beaucoup dans les rues les engins vert vif marqués du sigle P.P. N'y a-t-il pas eu de dépenses excessives ? ...

Pour Monsieur ELBEL, trois préoccupations sont primordiales : la première est la réduction du coût de l'enlèvement des ordures et cette réduction passe par la modernisation et la mécanisation. C'est le seul moyen d'améliorer l'efficacité du nettoyage et du ramassage.

De nouvelles expériences sont en cours : containers pour objets encombrants, ramassage spécialisé pour les gros producteurs d'ordures ménagères (collectivités, hôpitaux, ramassage sélectif du verre ...). Mais toutes ces opérations ne peuvent réussir sans une sensibilisation de l'opinion, un appel à l'esprit civique des Parisiens.

Monsieur ELBEL croit plus à la persuasion qu'à la coercition. C'est sa deuxième préoccupation : sensibiliser l'opinion aux problèmes de propreté.

Les engins de la P.P. qui attirent si fort l'attention, mettent ainsi en valeur aux yeux des Parisiens, l'importance que la Municipalité attache à la propreté de la Ville. Il faudrait qu'ils aident à sensibiliser l'opinion et conduisent à "penser propreté".

Des campagnes de sensibilisation de l'opinion sont prévues. Dans le domaine de la coercition, la Ville possède peu de moyens. Il existe, certes, un corps d'inspecteurs de la propreté. Deux d'entre eux sont attachés au 16^e, mais ils ne sont autorisés à verbaliser, en cas de non respect du règlement sanitaire que s'ils sont accompagnés d'un agent ou d'un contractuel !!

Le Maire de Paris a écrit au Ministre de la Santé pour que le Code de la Santé soit modifié, mais jusqu'ici sans résultat. Pourtant des agents connaissent bien leur quartier ... et les contrevenants, et pourraient faire oeuvre utile.

Un 3ème sujet de préoccupation de M. ELBEL : comment régler le problème des déjections canines ? Il faut dire que les trottoirs souillés de la Capitale lui attirent souvent des critiques et régulièrement des questions en séance de Conseil Municipal. Là, il reconnaît que les efforts de mécanisation n'ont pas suffi à résoudre le problème et qu'ils sont très coûteux proportionnellement aux résultats.

Les problèmes sont dus au nombre des chiens : ... plus de 500.000 à Paris, à l'incivisme des propriétaires, peu aidés, il faut le dire, par le stationnement des voitures qui rend souvent les caniveaux inaccessibles.

En conclusion, Monsieur ELBEL insiste à nouveau sur sa volonté de réduire les coûts de nettoyage et de la collecte tout en améliorant la qualité du service rendu aux parisiens... Cela est possible par la modernisation du matériel, grâce à son utilisation plus intense (meilleure organisation des tournées) et une plus grande rigueur dans la passation des marchés. Mais, avant tout, il fait appel à la volonté de tous les Parisiens : la réussite de tout programme n'est possible que si la propreté de la Ville devient réellement une préoccupation de tous.

LA "BRADERIE" DU BOIS

Le 11 janvier 1984, le Conseil d'Arrondissement du 16è Arrondissement émet le vœu - après la délibération concernant la concession à la commune de Boulogne Billancourt, d'un terrain aménagé à usage sportif, sis dans le Bois de Boulogne - qu'après cette opération, plus aucune parcelle du Bois de Boulogne ne soit concédée.

Le 13 mars 1984, le Conseil d'Arrondissement adopte la délibération concédant au Cercle de l'Etrier 4.500 m2 de terrain au Bois de Boulogne pour y construire des écuries d'un poney-Club.

Et, pour tenir la balance égale, émet le vœu qu'une autre partie du Bois de Boulogne soit accordée à la Société d'Equitation de Paris pour servir de carrière à son centre hippique

Sans commentaire

LE SECRET ... TOUJOURS

On ne rappellera jamais assez que "la liberté d'accès aux documents administratifs" a été assurée, en France, par la loi du 17 juillet 1978.

Il ne s'ensuit pas nécessairement que lesdits documents soient communiqués avec empressement et il semble trop souvent que des fonctionnaires ajoutent une neuvième exception de leur cru aux huit prévues par l'article 6 de la loi ...

C'est ainsi qu'au Service des Ventes des Plans de la Préfecture de Paris, d'habitude compétent et courtois, un des Membres de notre Bureau s'est vu retirer une coupure des "Hauteurs des Constructions" pour avoir noté celles de deux immeubles d'Auteuil ...

Aurions-nous découvert une dixième exception ? En réponse à notre lettre d'observations, il s'agirait d'une question de "copyright" ... bien

qu'il n'y ait ni photo ni calque même partiel.

D'où l'on conclura qu'un "document technique" issu d'une administration n'est pas un document administratif.

DERNIERES NOUVELLES

La 2ème réunion C.A. - C.I.C.A. s'est tenue le 27 mars 1984 à la Mairie du XVIè.

Et nous sommes tentés de reprendre les mêmes constatations encourageantes après la première. Le C.A. au complet a joué le jeu du dialogue, de la concertation et les associations ont pu dire, longuement, leurs points de vue et leurs objections. L'ordre du jour établi par le Conseil Municipal au cours d'une précédente réunion parmi les questions posées par les associations a été longuement discuté :

- Améliorations à apporter à la circulation et au stationnement dans l'arrondissement - rapporteur Monsieur LABAN
- Attribution des logements sociaux et améliorations à apporter à l'information logement - rapporteur Madame TALMON
- Amélioration des équipements dans le triangle Nord - rapporteur Madame MERCADET
FILLIET
- Information au service des Associations - rapporteur Monsieur MORLE
- Développement des terrains d'aventure - rapp. Madame MARCHAL
- Développement de l'initiation à l'informatique dans les écoles
rapp. Madame LOUIS

XVIè DEMAIN est intervenu tout spécialement sur les thèmes Information des Associations (et a proposé la création d'un groupe de travail qui étudierait les emplacements d'affichage les plus utiles en particulier), et surtout sur les projets d'équipements du Triangle Nord, objet de ses préoccupations depuis 10 ans et qui avait fait l'objet de réunions de travail inter-associations (AGF 16è - CLIS - Entraide Gde Armée - Equipes St Vincent - Association de Parents d'Elèves). Le Conseil d'arrondissement a adopté, à l'unanimité, le voeu proposé par notre association :

" qu'un centre de la petite enfance, comprenant dans l'ordre des priorités une crèche, une halte-garderie, des classes maternelles, soit réalisé rapidement, à l'angle du brd de l'Amiral Bruix et de l'avenue Thierry de Martel,

"que soit plantée sur l'avenue une haie d'arbres serrés pour réduire le bruit du périphérique,

"que la traversée du brd. Bruix soit encore améliorée par la pose de bandes blanches au droit de la rue Lalo et par la création d'un refuge lumineux devant la rue Marbeau.

Ce voeu avait déjà été proposé par 16è Demain et adopté par la Commission d'arrondissement à l'unanimité, le 16 février 1978 ...

A VOS MARQUES !

Ce sont celles qui, sur le chambranle des portes, à côté des boutons "étage" des cabines d'ascenseur (et sous les paillasons parfois) témoignent d'un repérage de l'habitation à l'intention des cambrioleurs.

Le codage des renseignements pour la mendicité et le vol en une quarantaine de symboles familiers à des générations de nomades gitans ou autres se répand maintenant en région parisienne ...

Nous devons au Commissariat Central de Versailles la publicité de ces idéogrammes, dont voici les principaux :

Projet de vol ou autre

Maison inoccupée

" déjà visitée

Femme seule

Inutile d'insister



Rien d'intéressant

Chien dans la cour

Gendarmes actifs

Repr. de l'autorité

Personne craintive



On les trouve généralement à droite, à hauteur des yeux, parfois avec des indications horaires telles que :

N : Nuit; F. : matin ; AM : après-midi

D : Dimanche; DM : Dim. matin; DAM : Dim. Après-midi

Il est conseillé d'effacer ces repères au plus tôt, et bien entendu, d'aviser la Police à toutes fins utiles.

CONJUGAISONS MUSICALES

Musiciens amateurs, à vous de jouer !

Dans le cadre du cycle de concerts "Musique à Vienne", le Théâtre du Ranelagh accueille les musiciens amateurs.

L'équipe d'animation des "Conjugaisons Musicales" invite praticiens et mélomanes à une journée de musique non-stop,

Le DIMANCHE 20 MAI de 10 h à 19 h

Théâtre du Ranelagh 5 rue des Vignes Paris 16è

Dans une atmosphère de fête, ils trouveront sur place partenaires et partitions à déchiffrer, mais aussi animation de chorale et d'orchestre.

A 14 h 30, comme aux plus beaux jours de Vienne, une danseuse expérimentée se tiendra à la disposition des jeunes et des moins jeunes, pour leur apprendre la valse, la polka et la mazurka.

La journée se terminera par un concert préparé par les Conjugaisons Musicales qui sera donné de 17 h à 19 h.

Nous vous invitons à venir nombreux avec instruments et partitions participer à cette fête de la musique. - Possibilité de sandwiches à midi. Pour tous renseignements : téléphoner à 224 97 39.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

"Association Familiale Catholique" : 113 av. Victor Hugo 75116 Paris
de Saint-Honoré d'Eylau Tél. 553 23 30
XVI^e Nord

La Braderie aura lieu : 69 rue Boissière (suivre les flèches)

Dépôt des Vêtements : 69 rue Boissière
réservé aux membres des A.F.C. qui n'ont pas de
braderie sur leur territoire et aux habitants du
16^e.

LUNDI 21 MAI de 10 h à 18 h 30

Vente des Vêtements :

MARDI 22 MAI de 14 h à 19 h

réservée aux membres d'Associat. Famil.
munis de leur carte de l'année

MERCREDI 23 MAI de 10 h à 19 h

JEUDI 24 MAI de 10 h à 19 h

VENDREDI 25 MAI de 10 h à 14 h

"Chrétiens et Juifs de France" : 7 rue Le Tasse - 75116 Paris

L'Association "Chrétiens et Juifs de France" poursuit inlassablement
son action de rapprochement sans prosélytisme entre Chrétiens et Juifs
et de lutte contre l'antisémitisme.

Elle organise, pour le JEUDI 17 MAI prochain à 20 h 30, dans la Crypte
de St Honoré d'Eylau, 66 bis av. Raymond Poincaré, une grande conférence
au cours de laquelle le Professeur ABECASSIS de Strasbourg, traitera,
après le Synode des Evêques, un sujet d'actualité :

"Sur la voie de la réconciliation entre la Torah et le Message
évangélique".

Les lecteurs de XVI^e DEMAIN se feront un devoir et une joie d'assister
nombreux à cette manifestation exceptionnelle.

"Dispensaire C.R.F." : 35 rue Claude Terrasse Paris 16^e Tél. 228 33 42

Deux nouvelles consultations au dispensaire, rue Claude Terrasse

- une consultation d'ALLERGOLOGIE

- une consultation de PEDIATRIE

Celles-ci viennent s'ajouter à toutes les spécialités pratiquées ici
et dont les horaires sont rappelés ci-contre.

Ajoutons que cet établissement est conventionné et pratique le
tiers payant pour toutes les consultations spécialisées.

Enfin, les consultations : P.M.I. - Vénérologie - Planification
sont gratuites.

Il est recommandé de prendre rendez-vous au 280 33 42

"Ligue des Droits de l'Homme" - Section du 16^e : 9 rue de l'Annonciation

La XVI^e section de la Ligue des Droits de l'Homme se félicite de
l'élection à la présidence nationale de la Ligue, d'un de ses adhé-
rents M. Yves JOUFFA, Avocat à la Cour, ancien membre du Conseil de
l'Ordre.

Dans un but d'information et d'étude, elle s'est associée avec "Etudes et Recherches d'Auteuil" pour organiser en commun une conférence, suivie de débat :

1e JEUDI 3 MAI 1985

à 20 h 45

53 rue Erlanger 75016

sur : 1685 - 1985

Signification de la Révocation de l'Edit de Nantes,
Aujourd'hui

"Union Féminine Civique et Sociale"

Rencontre Régionale : JEUDI 26 AVRIL 1984

14 h 15 - 16 h 30

Hôtel des Arts et Métiers - 9 bis av. d'Iéna
75116 Paris

"LES ENJEUX DES ELECTIONS EUROPEENNES"

avec le concours de Madame SCRIVENER - Député au Parlement Européen
Rapporteur du budget - Ancien secrétaire d'Etat
à la Consommation.

Participation aux frais : 25 F.

"Les Enfants de Passy" (4 rue de l'Annonciation)

organise au profit des jeunes de Passy

UNE GRANDE FETE DE PRINTEMPS

1e DIMANCHE 20 MAI 1984

de 9 h à 19 h

Place Marcelin Champagnat (face au 7
rue de l'Annonciation)

Nombreux jeux, brocante, friperie, bar et pâtisserie.